



AFFICHES DE PROMOTION ET DE PRÉVENTION

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

À QUOI SERT CET OUTIL ?

Cette série de trois affiches peut servir à faire la promotion d'une activité en santé psychologique au travail, prévue par le comité. Les affiches peuvent également permettre de sensibiliser l'ensemble du personnel à la problématique de la santé psychologique au travail.

Veuillez noter que l'APSSAP ne procédera pas à l'impression des affiches. En effet, elles ont été créées pour être imprimées dans vos établissements sur du papier 11 x 17.

PROCÉDURE D'UTILISATION

- ① Choisir l'affiche qui correspond aux objectifs du comité en matière de santé psychologique, au public-cible et à l'impact recherché. En effet, il ne s'agit pas d'afficher les trois affiches simultanément, mais plutôt de faire une sélection en fonction du message à passer. Par exemple, si vous désirez attirer l'attention des gens de façon importante pour qu'ils réalisent l'ampleur de la problématique, vous pourriez choisir l'affiche intitulée « L'épidémie fait rage ».
- ② Sélectionner les endroits où placer les affiches en s'assurant de la plus grande visibilité possible. Par exemple, les cabinets de toilettes sont intéressants à cet effet... Le public-cible y est en quelque sorte captif !
- ③ Personnaliser l'affiche. En effet, vous disposez d'un espace vierge dans le bas de l'affiche. Vous pouvez inscrire le titre de l'activité, la date, l'heure, le lieu, de même que les noms des membres du comité.
- ④ Imprimer l'affiche.
- ⑤ Placer les affiches aux endroits choisis.
- ⑥ Penser à faire une rotation des lieux d'affichage et à retirer les affiches après un certain temps. Idéalement, il faut changer la façon de transmettre l'information aux 6 à 12 semaines (voir fiche Comment améliorer la visibilité du comité et de ses actions). Une affiche laissée trop longtemps au même endroit finit par devenir « invisible ».

Vous trouverez les trois affiches sur notre site Web, dans la section **Matériel de promotion**.

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Votre équipe en santé psychologique

Annie Drouin adrouin@apssap.qc.c
Jean-Philippe Lamonde jplamonde@apssap.qc.ca



APSSAP

Association paritaire
pour la santé et la sécurité du travail,
secteur « Administration provinciale »

1220, Boul. Lebourgneuf, bureau 10
Québec (Québec) G2K 2G4

Tél. : (418) 624-4801
Télééc. : (418) 624-4858

apssap@apssap.qc.ca
apssap.qc.ca
adapte.ca